

SEANCE DU 20 JANVIER 2011

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

L'an deux mil onze, le vingt janvier à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le quinze janvier deux mille onze, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe
BLANCHARD Olivier
DELAITRE Didier,
DEVILLE Sylviane,
FRANCESCHINI Michel
GORON Gilles,
LALANDE Georget,
LECOQ André
LETIERCE François
MORIN Bernadette,
NOGAMI-GAULTIER Monica,
PONCE Francine.
POTTEZ Michel,

Absents Excusés :

DUPONT Xavier (*Ayant donné pouvoir à O. BLANCHARD*),

Secrétaire de séance :

KAUFFER Karine

Sommaire de la séance du 20 janvier 2011 :

- 1- *Approbation de la séance du 17 novembre 2010*
- 2- *Point sur la téléphonie mobile*
- 3- *La neige et ses conséquences.*
- 4- *Point sur les travaux*
- 5- *Urbanisme*
- 6- *Questions diverses*
- 7- *Vœux du Maire*

1 - COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 17 NOVEMBRE 2010

Mrs BLANCHARD et BAUDOUX demandent qu'il soit ajouté quelques précisions au compte rendu. Le compte rendu du 17 novembre 2010 sera ainsi modifié et présenté à approbation au prochain Conseil Municipal.

2 - POINT SUR LA TELEPHONIE MOBILE

Le dossier a été ouvert par la délibération 12/2009 du conseil municipal sur la proposition du Maire de créer une commission chargée de recueillir les informations nécessaires à l'avancement du projet.

Pour le compte de l'opérateur SFR, la société Graniou a délégué successivement à Madame GROSO et Madame MUGNIER le soin de conduire les recherches d'un ou plusieurs sites sur les communes d'Hébécourt, Saint-Denis le Ferment et Mainneville. La commission a reçu ces personnes à qui des demandes précises ont été formulées, notamment sur des aspects techniques de l'implantation des antennes et sur les nuisances éventuelles ainsi que répercussion éventuelles sur la santé.

Pour la commune d'Hébécourt, plusieurs sites ont été étudiés. L'implantation sur le château d'eau, trop proches des habitations, a été exclus d'emblée. D'autres, comme des pylônes RTE de l'Aunay ou du plateau non loin de la Culée ont été également rejetés. Une parcelle située à la Mare Rimbart, à environ 500 mètres de la ferme des sièges, a été retenue comme éligible. Le contact a été pris avec le propriétaire qui était favorable.

Pendant plus d'un an, malgré des relances, il a été impossible d'obtenir la moindre information pertinente sur les risques éventuels associés à la proximité d'antennes relais de téléphonie mobile, alors de des décisions judiciaires sur des contentieux se révèlent contradictoires.

Une réorganisation au sein de la société Graniou a conduit Monsieur Bonte à reprendre le dossier. Il s'est montré désireux de faire aboutir le dossier, avec un échéancier (oral) plus précis que ses collègues et des pré-requis techniques plus précis. Il indique que le moment venu, un dossier complet comprenant les information sur les antennes et la santé sera communiqué. Il explique qu'en fait, la distribution des ondes autour des antennes est telle que le niveau d'exposition ne devient significatif qu'à quelques centaines de mètres du mât, comme le montrent les problèmes de réception dans cette zone.

Nous avons recontré nos collègues de Saint-Denis le Ferment et Mainneville afin de tenter de conduire ce projet en concertation. En effet, la topographie de la vallée de la Lévrière expliquant en partie les problèmes de couverture, nous semblait justifier une approche globale pour raisonner en terme de couverture et non pas de dotation par commune. Saint-Denis le Ferment est sorti de ce projet puisque Graniou semble avoir abandonné le suivi du projet pour notre voisin. Pour la commune de Mainneville, il demeure difficile de trouver un site

car le château d'eau de Mainneville, initialement prévu, vient en "concurrence" du site prévu à Hébécourt du fait de leur proximité.

Il reste à ce stade que Graniou et le propriétaire de la parcelle de la Mare Rimbert trouvent un accord pour que le projet soit lancé.

3 - LA NEIGE ET SES CONSEQUENCES

Suite aux fortes intempéries de décembre 2010, qui a isolé le village durant plusieurs jours, le Conseil Général de l'Eure qui refusait catégoriquement jusqu'à présent que les communes déblayent les routes départementales, est enfin prêt à discuter de la mise en place d'une convention. (La commune étant desservie par 3 routes départementales D14, D660 et D17)

Suite à ces mêmes intempéries, Mr le Maire a pris la responsabilité d'acquérir à titre personnel une lame de déneigement. Au regard d'intempéries pour lesquels le Conseil Général ne serait pas capable de répondre en temps, Mr le Maire assure que le déneigement sera opéré par les soins d'un engin agricole agrémenté de la dite lame.

4- POINT SUR LES TRAVAUX

Ralentisseurs et chemins communaux:

- ☛ Début des travaux prévu à partir de Mars 2011

Abris bus:

- ☛ En cours de réalisation

Viabilisation rue du Veau Libert:

- ☛ Les travaux vont débiter d'ici quelques jours

5- URBANISME:

DIA Vente Consorts DUMONTS / FRINELCI SCI

=> Non préemption

6- QUESTIONS DIVERSES:

- ▶ Visite du logement – 2 chemin de la Mairie – pour réactualisation du loyer pour le prochain conseil.
- ▶ Mr Blanchard informe le conseil de l'étude du SIVoS de Mainneville d'un projet de construction d'une cantine à l'école d'Hébécourt
- ▶ Suite à l'information donnée par Mr Blanchard lors de la réunion du 17 novembre 2010 sur un partenariat avec la Fondation du Patrimoine par le biais d'une convention, un complément d'information est donnée, à savoir:
 - Encouragement des propriétaires privés à préserver et mettre en valeur leur patrimoine avec une subvention de 1% des travaux

- Dégrevement fiscal de 50% des travaux

Une proposition de convention sera transmis à la commune.

- ▶ Réétude de la proposition d'assainissement de l'école afin d'individualiser les assainissements de l'école et du logement communal.
- ▶ Demande de Mr Baudoux d'un marquage au sol, cotés trottoirs, d'interdiction de stationner.

7 -VŒUX DU MAIRE

La séance est levée à 22 heures 30.

BAUDOUX Philippe

BLANCHARD Olivier

DELAITRE Didier

DEVILLE Sylviane

DUPONT Xavier
(Pouvoir O. Blanchard)

FRANCESCHINI Michel

GORON Gilles

LALANDE Georget

LECOQ André

LETIERCE François

MORIN Bernadette

NOGAMI-GAULTIER Monica

PONCE Francine

POTÉZ Michel

